

Formation et appui à l'installation des jeunes agriculteurs

L'expérience de Habibou du Village de Ousla, Commune de Keita, Région de Tahoua

Rédaction : Boubacar Dan Marafa / CRA Tahoua / 20 janvier 2023



Habibou, comme beaucoup de jeunes a été tenté par l'exode. En 2014, il était en Libye. Après 2 ans de séjour, il décida de rentrer au pays pour « se consacrer » à la terre, selon ses termes.

En saison sèche froide 2020-2021, il a décidé de suivre la formation des jeunes dans son village, dans le cadre du programme de formation professionnelle et insertion des jeunes agriculteurs et agricultrices que mène la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Tahoua avec l'appui du Projet Pôles ruraux (financement Agence française de Développement, Union européenne, Etat du Niger).

Sa motivation pour cette formation était l'acquisition de connaissances, particulièrement sur la fertilisation du sol, les ravageurs et les méthodes de lutte, et enfin les densités de semis/repiquage pour la production d'oignon.

Après avoir suivi la formation et réussi l'évaluation de fin de formation, son groupe de 22 jeunes a été appuyé par la CRA pour accéder à un financement à coûts partagés. Ce type de financement est mis en place dans le cadre du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) pour favoriser les investissements des activités Agricoles. Le financement associe un crédit avec une subvention. Pour un jeune, la répartition est la suivante : 5% d'apport personnel, 45% de subvention et 50% de crédit. Au total, 18 jeunes ont été financés par l'institution de microfinance Yarda, qui a géré le crédit et la subvention, pour démarrer la production irriguée pendant la saison sèche froide 2021-2022.

La demande des jeunes était constituée par des équipements d'irrigation (forages, motopompes, tuyauteries) et des moyens de transport (bœufs, charrettes). Habibou a obtenu un financement de 768 000 F.CFA, dont un crédit de 384 000 F, une subvention de 345 600 F, complétés par son apport personnel de 38 400 F. Ce financement lui a permis d'acquérir 1 forage, 3 motopompes, 160 m de Tuyaux PVC, 12 m de tuyaux d'aspiration. Il a utilisé 20% du montant, soit 153 000 F, pour l'achat d'intrants soit 20% de montant comme cela est autorisé pour ce type de financement.

Le financement a été acquis en fin décembre 2021 et le premier échéancier de remboursement était fixé en mai 2022 donc peu de temps après la récolte. Dès mars, les jeunes avaient remboursé le crédit à plus de 75% avec la vente de leurs productions d'oignon, le reliquat du crédit a été soldé en mai 2022.

Une partie des jeunes a introduit une seconde demande de financement au niveau de l'institution financière Yarda en novembre 2022, mais cette demande n'a pas encore reçu de réponse.

Après sa formation, et avec le financement obtenu, le jeune a renforcé son exploitation. En effet, il exploite 2 terrains, dont 1 terrain dans son village, qu'il a acquis par achat en 2021 et 2022 (plus d'un hectare), et un autre qu'il loue dans un village voisin.

Pour faire face à la chute des prix de l'oignon pendant la période de la grande récolte (mars – avril), Habibou a travaillé sur un calendrier cultural plus étalé lui permettant de vendre son oignon à des périodes plus favorables pour éviter les périodes de prix bas comme le montre le tableau.

Superficie oignon (m ²)	Repiquage	Stade la culture	Valeur de la production en F.CFA
3 500	25/09/22	Récolte 77 sacs de 120 kg vendus	1 540 000 soit 20 000 F par sac
4 500	2/10/22	Maturité	
12 000	5/01/23	Seconde culture (oignon de conservation)	

Une première parcelle, repiquée dès fin septembre, a été déjà récoltée et vendue, la récolte d'une seconde parcelle est prévue d'ici fin janvier. Une surface importante a été repiquée en début janvier et la production est destinée à la conservation. Pour la conservation, il dispose de 12 rudu (nom du grenier de conservation traditionnel). Chaque rudu a une capacité de 30-35 sacs de 120 kg. Ce type de rudu lui coûte 25 000 à 30 000 F pièce.

Son exploitation permet la création d'emploi. En effet, il emploie 4 ouvriers (150 000 F par personne pendant 4 mois) et de la main d'œuvre occasionnelle.

La contrainte principale à laquelle il doit faire face, comme tous les producteurs du site, reste l'épineux problème de la baisse de la nappe phréatique qui serait lié aux phénomènes de la dégradation du sol (ensablement de la vallée) et du faible écoulement du koris qui recharge la nappe. Irriguer sur le site reste un vrai parcours de combattant, il faut creuser une fosse (contre-puits d'au moins 7-8 m avec des risques d'éboulement du sol) et foncer le forage à 12 m. Cette profondeur de la nappe a comme conséquence une forte consommation du carburant et une usure rapide des motopompes.

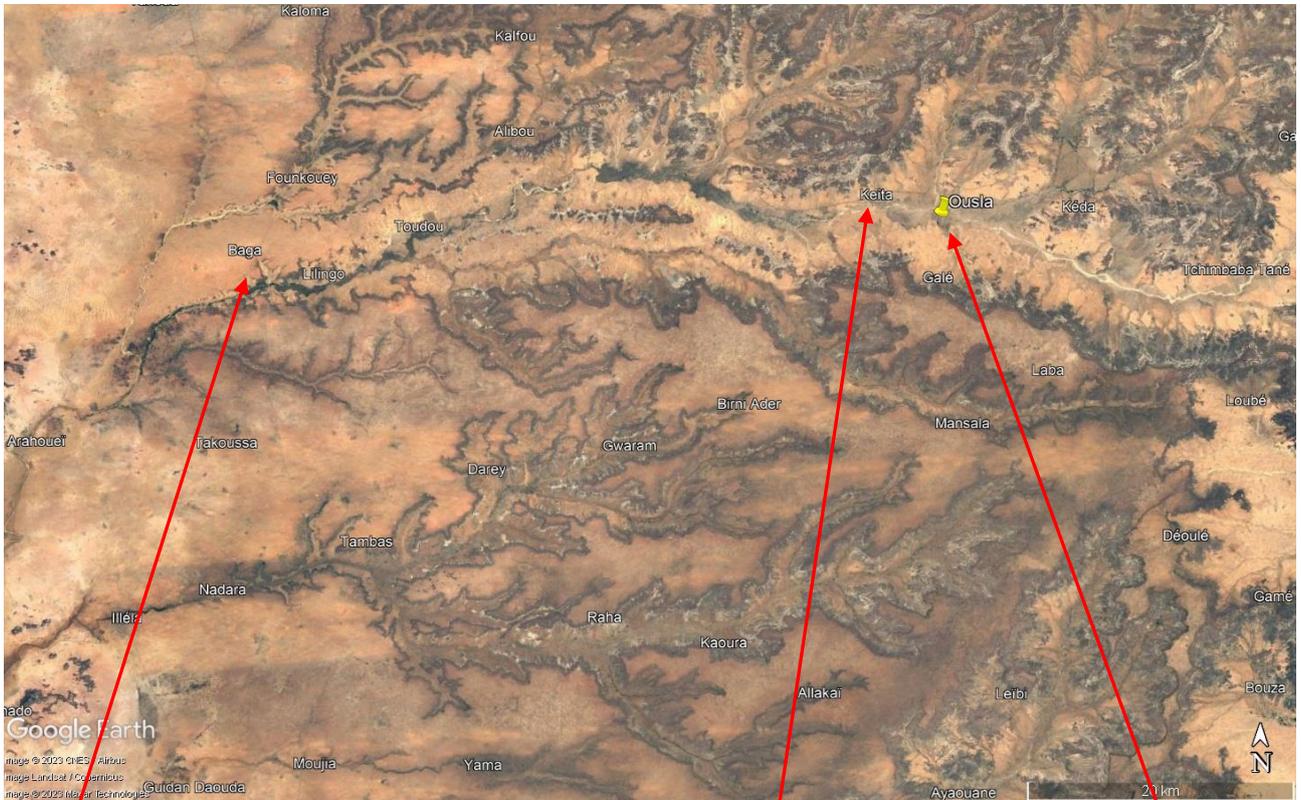


Des puits profonds à creuser avant de placer un forage



Le réparateur ne chôme pas compte tenu de l'usure rapide des motopompes

Ce mois de janvier, Habibou a reçu une mission de la CRA pour le suivi des activités de conseil de gestion à l'exploitation familiale. Le site de Ousla a démarré le conseil de gestion la première année pendant la campagne sèche 2022-2023. Habibou s'est porté volontaire pour cette activité qui doit l'aider dans la gestion de son exploitation.



Baga / axe goudronné Tsernaoua – Tahoua

Baga - Keita 50 km

Village de Ousla

